

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 25 FÉVRIER 1888

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Leduc. — Niagara, par Benjamin Sulte. — Les premiers soins. — Les compagnons de l'hôpital. — Poésie : L'enfant alsacien, par Gallus. — Dans la nuit. — Usages et coutumes, par un Seph. — Une héroïne chrétienne. — Choses et autres. — Nos primes. — Feuilleton : Pauline.

GRAVURES : Le général Gourko, gouverneur général de la Pologne. — Les deux enfances. — Les compagnons de l'hôpital. — Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	-	-	-	-	\$50
2me "	-	-	-	-	25
3me "	-	-	-	-	15
4me "	-	-	-	-	10
5me "	-	-	-	-	5
6me "	-	-	-	-	4
7me "	-	-	-	-	3
8me "	-	-	-	-	2
86 Primes, à \$1	-	-	-	-	86
94 Primes					\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

LES CONCOURS DU MONDE ILLUSTRÉ

Prix de M. L. O. DAVID, M.P.P., concours du mois de mars. Sujet :

Biographie ou portrait de sir A. A. Dorion.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 5 mars.

Prix de M. O. M. AUGÉ, avocat, concours du mois d'avril. Sujet :

Le chevalier d'Iberville.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 5 avril.

Prix de l'hon. H. MERCIER, concours du mois de mai. Sujet :

La femme Canadienne.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 5 mai. Chaque prix est de \$20.

On doit adresser les articles au MONDE ILLUSTRÉ, 30, rue Saint-Gabriel, Montréal.



J'ENTENDS souvent nombre de personnes dire qu'il n'existe en Canada ni bons tableaux, ni livres rares, ni gravures de prix et que, règle générale, il est impossible de rien trouver ici qui ait une valeur réelle. C'est une erreur, et ceux qui savent fouiller savent bien le contraire.

J'ai eu le bonheur d'entrer dernièrement dans un magasin de bric à brac, où, parmi de vieux livres, j'ai mis la main sur une édition excessivement rare, un *Tite Live* de Paul Manuce, des Alde de Venise dont la renommée est universelle et dont les œuvres font la joie des bibliophiles.

Ce n'est pas la première rareté que j'ai découverte chez ces marchands, car il y a quelques années j'ai trouvé ainsi une splendide gravure avant la lettre qui était jettée dans un coin au milieu d'un tas de chromos sans valeur.

On ne perd jamais son temps à fureter dans ces magasins, si peu ragoûtants qu'ils soient.

* * * C'est dans le même capharnaüm que j'ai trouvé aus-i un numéro du *Patriote Canadien*, journal publié, comme vous le savez, en 1839-40, à Burlington, Vermont, par Ludger Duvernay. Ce numéro (26 et dernier) contient quelques passages intéressants.

En voici un qui se ressent bien des secousses des jours sombres de l'insurrection canadienne :

RÉCOMPENSES MÉRITÉES !!

Outre le titre de pair d'Angleterre, conféré à sir John Colborne, il paraît que le ministère lui a aussi accordé une pension annuelle de 2,000 livres sterling. M^r Nabb a été créé chevalier pour avoir incendié le steamer américain, *Caroline*, et le Neron du Bas-Canada est fait pair d'Angleterre avec une pension de \$8 720, pour avoir fait massacrer les Canadiens après avoir incendié leurs propriétés. Que peut-on attendre de plus ? . . .

Dans les nouvelles de France, je trouve le paragraphe suivant :

Les arrestations qui ont eu lieu par suite des menées du parti bonapartiste ont été si nombreuses, que, pour pouvoir loger toutes les personnes dont la police a eu devoir s'assurer, on a dû transférer de la Conciergerie dans une autre maison de détention toutes les femmes qui s'y trouvaient. Il est très probable que la plupart des personnes qui sont en ce moment sous la main de la justice ne tarderont pas à être relâchées ; "car nous ne saurions croire qu'il y ait en France beaucoup de gens assez insensés pour conspirer en faveur de M. Louis Bonaparte."

Hélas ! ce M. Louis Bonaparte devait rentrer en France huit ans plus tard, à la faveur de la Révolution, et s'y conduire de la manière que vous savez, qui a coûté l'Alsace et la Lorraine.

Voici qui est plus juste :

Vingt-huit imprimeurs ont péri au massacre de Fannin, au Texas. Les imprimeurs sont toujours les premiers à s'aventurer dans toute affaire où il s'agit de l'humanité, de la liberté et de briser un joug oppresseur.

C'est dans ce numéro que M. Ludger Duvernay annonce la suspension du *Patriote Canadien*, après six mois d'existence. La cause de cette cessation de publication est exposée : indifférence des uns, faute de paiement des autres, et le vaillant journaliste s'exprime ainsi :

Ce n'est pas cependant à ceux qui, comme nous, ont tout perdu ce qu'ils possédaient au Canada, et qui vivent sur la terre étrangère des faibles produits de leur industrie, que nous adressons des reproches. Il existe malheureusement une certaine classe d'hommes dont l'égoïsme et l'intérêt personnel sont les premiers besoins et les seuls guides. Ceux-ci se plaisent dans le *statu quo*. Cette classe, heureusement, n'est pas nombreuse, (car la masse du peuple est bonne), mais ses moyens pécuniaires lui donnent une certaine influence.

Ces lignes ne sont malheureusement que trop justifiées dans une foule de cas.

* * * A propos de vieilles choses, je ne sais si vous connaissez les richesses que renferment les voûtes du Palais de Justice de Montréal.

J'y ai passé quelques heures pendant la semaine dernière, et j'ai été vraiment étonné de voir que ces archives historiques des plus précieuses ne soient pas plus connues, car les employés m'ont assuré qu'on ne venait les consulter que très rarement.

En feuilletant les actes de M^re Basset, premier notaire de Montréal, dont le greffe remonte à 1657, j'ai trouvé l'inventaire des biens du fameux Dollard. Je le publierai prochainement.

J'ai vu sa signature dans plusieurs actes ainsi que celles de Mlle Mance, de LeBer etc., etc.; l'ordonnance établissant la première milice de Montréal...

Il est fâcheux que ces pièces ne soient pas copiées et imprimées, car le temps exerce ses ravages chaque jour; déjà certains documents sont devenus indéchiffrables, et dans quelques années il est probable que beaucoup d'entre eux n'auront plus aucune valeur.

Le gouvernement devrait s'occuper de cette question.

* * * Une dépêche de Berlin, reçue il y a deux jours, nous apprend que l'empereur Guillaume d'Allemagne passe de longues heures dans un profond silence, les yeux remplis de larmes.

Ces pleurs du vieux monarque me rappellent une scène des derniers jours de Charlemagne.

"Charlemagne, qui était toujours en course, dit le vieux chroniqueur de Saint-Gall, arriva par hasard et inopinément dans une certaine ville de

la Gaule Narbonnaise. Pendant qu'il dînait et n'était encore connu de personne, des corsaires normands vinrent exercer leurs pirateries jusque dans le port. Quand on aperçut leurs vaisseaux, on prétendit que c'était des marchands juifs selon ceux-ci, africains selon ceux-là, bretons au sentiment d'autres, mais l'habile monarque, reconnaissant, à la construction et à l'agilité des bâtiments, qu'ils portaient, non des marchandises, mais des ennemis, dit aux siens : "Ces vaisseaux ne sont pas chargés de marchandises, mais remplis de cruels ennemis." A ces mots, tous les Francs, à l'envie les uns des autres, courent à leurs navires, mais inutilement; les Normands, en effet, apprenant que là était celui qu'ils avaient coutume d'appeler Charles le Marteau, craignirent que toute leur flotte ne fût prise ou détruite dans ce port, et ils évitèrent, par une fuite d'une inconcevable rapidité, non-seulement les glaives, mais même les yeux de ceux qui les poursuivaient.

"Le religieux Charles, cependant, saisi d'une juste crainte, se leva de table, se mit à la fenêtre qui regardait l'Océan et y demeura longtemps, les yeux pleins de larmes. Personne n'osant l'interroger, ce prince belliqueux expliqua aux grands qui l'entouraient la cause de son action et de ses larmes : "Savez-vous, mes fidèles, pourquoi je pleure si sincèrement? Certes, je ne crains pas que ces hommes réussissent à me nuire par leurs misérables pirateries; mais je m'afflige profondément que, moi vivant, ils aient été près de toucher ce rivage, et je suis pris d'un violent chagrin quand je prévois de quels maux ils accablent mes descendants et leurs peuples."

* * * Je ne voudrais pas faire à Charlemagne l'injure de le comparer à Guillaume de Prusse, cependant, en voyant les larmes du vieil empereur teuton, je ne puis m'empêcher de faire un rapprochement et de me dire que si le grand chef des Carlovingiens avait raison de prévoir les maux que causeraient les Normands à ses sujets, le nonagénaire berlinois a plus lieu de pleurer encore. S'il est vrai que les vieillards, avant de fermer les yeux pour toujours, sont parfois doués d'une sorte de seconde vue qui leur révèle l'avenir, le vieux Guillaume a sans doute droit de regarder l'avenir avec crainte.

Au moment de descendre dans la tombe, alors qu'il croyait s'endormir dans son manteau impérial, tout environné de gloire et de grandeur, laissant à son successeur un immense empire et un peuple tout bardé de fer, le voile qui recouvre les événements qui vont surgir, demain peut-être, se déchire, il a pu voir les rouages de l'organisation de sa puissance se disloquer et aller à l'aventure, et assister à la débâcle de ses armées en fuite devant le grand peuple franc qui s'est levé en masse.

A travers les larmes qui roulent dans ses yeux attristés, le vieux guerrier vient de voir sans doute la fidèle Alsace envoyer à sa mère ces colles bleues qui s'épanouissent sur les bords du Rhin et di-ent, dans leur langage silencieux, le "ne m'oubliez pas" qui sort de cette terre restée toujours française quand même.

Il a entendu les hurlements des canons et le choc des régiments, puis, au milieu de la tempête un grand cri a frappé son oreille caduque, un cri de victoire qui ébranle le monde, et au dessus des vapeurs de la poudre, il vient d'apercevoir flottant dans la nue les trois couleurs françaises au plus haut de la flèche de Strasbourg!

Pleure donc, vieil empereur, car ton empire éclate déjà dans sa pléthore de vices et d'orgueil et ta vision sera bientôt réalité.

Ton fils ne portera pas la couronne qui tombe de ton front; pleure, vieillard, toi qui as fait couler tant de larmes des yeux de milliers de mères, il est juste que tu ensevelisses ton enfant et qu'un crêpe soit accroché à ton cœur!

* * * On a souvent parlé de la manie qu'ont certains Canadiens d'anglifier leur nom, quand ils vivent dans la République voisine, et je citerai à titre de curiosité la liste suivante prise dans la seule ville de Lowell :

Laroque, Stone; Côté, Side; Desnoyers, Chestnut; Dupuy, Well; Chartier, Carter; Courtemanche, Shortleaves; Boivin, Drinkwine; Petit, Small; Vincent, Twentyhundred; Sicard, Six-